Traité Édouyot

Michna 14 - Chapitre 1

כְּלִי חֶרֶס מַצִּיל עַל הַכֹּל,
כְּדִבְרֵי בֵית הֶלֵּל.
בֵּית שַׁמַּאי אוֹמְרִים:
אֵינוֹ מַצִּיל אֶלָּא עַל הָאֳכָלִים וְעַל הַמַּשְׁקִים,
וְעַל כְּלִי חֶרֶס.
אָמְרוּ לָהֶן בֵּית הֶלֵּל:
מִפְּנֵי מָה?
אָמְרוּ לָהֶן בֵּית שַׁמַּאי:
מִפְּנֵי שֶׁהוּא טָמֵא עַל גַּב עַם הָאָרֶץ,
וְאֵין כְּלִי טָמֵא חוֹצֵץ.
אָמְרוּ לָהֶן בֵּית הֶלֵּל:
וַהֲלֹא טְהַרְתֶּם אֳכָלִים וּמַשְׁקִין שֶׁבְּתוֹכוֹ?
אָמְרוּ לָהֶן בֵּית שַׁמַּאי:
כְּשֶׁטְּהַרְנוּ אֳכָלִים וּמַשְׁקִים שֶׁבְּתוֹכוֹ,
לְעַצְמוֹ טְהַרְנוּ,
אֲבָל כְּשֶׁטְּהַרְתָּ אֶת הַכֶּלִי,
טְהַרְתָּ לָךְ וְלוֹ.
חָזְרוּ בֵית הֶלֵּל לְהוֹדוֹת כְּדִבְרֵי בֵית שַׁמַּאי.

(4) Selon l'Ecole de Hillel, quand un ustensile en argile recouvert d'un couvercle hermétiquement fermé se trouve sous le même toit qu'un cadavre, il préserve son contenu de toute impureté rituelle.

D'après l'Ecole de Chamaï, il ne préserve que les aliments solides et les liquides et d'autres ustensiles en argile. Quand l'Ecole de Hillel lui demanda : « pourquoi cette distinction ? », l'Ecole de Chamaï répondit : parce que tout ce qui se trouve chez une personne du commun est tenu pour impur, étant incompétente en la matière, elle confond le pur et l'impur.

A cause des ustensiles en argile d'une personne du commun, les Sages ont décrété l'impureté sur tous les ustensiles de cette espèce – qui, ipso facto, ne font pas séparation devant l'impureté. Les adeptes de l'Ecole de

Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions

Hillel répliquèrent à ceux de l'Ecole de Chamaï : pourtant vous admettez qu'un objet en argile préserve de l'impureté les aliments solides et les liquides qui y sont contenus ! L'Ecole de Chamaï expliqua : nous les avons déclarés purs pour la personne du commun elle-même, en sachant qu'ils ne seront pas utilisés par aucun membre de la confrérie ('Haver) scrupuleux dans le domaine de l'impureté rituelle.

Mais vous, quand vous déclarez pur tout ce qui est contenu dans l'ustensile en argile – y compris d'autres de la même espèce – vous les rendez purs à la fois pour une personne du commun et pour vous. En effet, quand cette personne lui assure que les ustensiles n'ont pas été rendus impurs à cause d'un cadavre, un 'Haver les lui emprunte et les purifie par une immersion dans un bain rituel.

En l'occurrence, la personne du commun déclarera, conformément à ton opinion, que les ustensiles en argile contenus dans celui qui était hermétiquement fermé n'ont pas été rendus impurs et le 'Haver sera induit en erreur, car le contenant étant lui-même rendu impur ne les préserve pas de l'impureté. Et en définitive, l'Ecole de Hillel se rendit aux arguments et à l'opinion de l'Ecole de Chamaï.

Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions